CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E1802** **VALABLE JUSQU'AU** **15/06/2027**

ÉDITÉ LE 11/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1966

Raison sociale : SARL VERRES GLACES DE LA DROME

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 04/02/2016
Capital : 200 046

AVENUE DE LA DEPORTATION
ZONE INDUSTRIELLE
26100 ROMANS-SUR-ISERE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS
Siret : 436 680 086 00028
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 127564
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5257017804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5257017804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 04 75 72 25 25 **Fax :** 04 75 02 79 48
Portable : 07 71 76 46 41
Responsabilité légale :
POLLIEN FRÉDERIC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Site Internet : http://www.verresetglaces.fr/
E-mail : compta@verresetglaces.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 891 761 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	5	16/06/2025
4711	Produits verriers (Technicité courante)	6	10/04/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/05/2026 12:19

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E1802** **VALABLE JUSQU'AU** **15/06/2027**

ÉDITÉ LE **11/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1966
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 04/02/2016
Capital : 200 046

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS

Siret : **436 680 086 00028**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 127564
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5257017804
Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5257017804
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **SARL VERRES GLACES DE LA DROME**

AVENUE DE LA DEPORTATION
ZONE INDUSTRIELLE
26100 ROMANS-SUR-ISERE

Téléphone : 04 75 72 25 25 **Fax :** 04 75 02 79 48
Portable : 0771764641

Site Internet : http://www.verresetglaces.fr/
E-mail : compta@verresetglaces.fr

Responsabilité légale :
POLLIEN FRÉDERIC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE OU ÉGALITAIRE

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	16/06/2025
4711	Produits verriers (Technicité courante) Mention RGE	10/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	16/06/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.